



Le 24 janvier 2025

**PAR COURRIEL**

**Stéphanie Assouline**

Vice-présidente – Affaires corporatives,  
juridiques et réglementaires et cheffe de la  
gouvernance par intérim  
800 boul. de Maisonneuve E., 11e étage  
Montréal (Québec) H2L 4M8  
[Responsable\\_Acces@hydroquebec.com](mailto:Responsable_Acces@hydroquebec.com)

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0006**

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 8 janvier 2025 et visant à obtenir :

*« PROTOCOLE D'ENTENTE POUR UNE NOUVELLE INITIATIVE D'ACHAT ET DE DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIE À LONG TERME ENTRE NEWFOUNDLAND AND LABRADOR HYDRO ET HYDRO-QUÉBÉEC daté du 12 décembre 2024 »*

(Transcription intégrale)

Après analyse, nous accédons à votre demande. Nous vous invitons à consulter le « *Memorandum of understanding for a new long-term energy purchase and development initiative between Newfoundland and Labrador Hydro and Hydro-Quebec* », disponible sur la page internet du gouvernement de Terre-Neuve et Labrador à la page suivante : <https://www.ourchapter.ca/files/NewfoundlandLabrador-Quebec-MOU-English-Dec12-2024.pdf>

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

Stéphanie Assouline

p. j.